



## **Le Conseil d'Établissement: un outil participatif et novateur de la politique scolaire**

L'école évolue dans un contexte social complexe avec de nombreux partenaires qui contribuent à la formation et à l'éducation des enfants. Ceci nécessite une bonne concertation, une communication régulière et une mise en réseau des intervenant-e-s au plan local. C'est le rôle du Conseil d'établissement – le **CEt!** Plateforme d'échange entre les différents acteurs du milieu scolaire, le CEt vise à organiser l'action publique. Il est un outil de communication, de discussion et de consultation.

Le CEt est institué par la loi scolaire modifiée en 2006, il remplace les commissions scolaires à la suite des mesures Etacom: la commune est responsable de sa création et de son organisation; c'est elle qui définit son règlement et son budget de fonctionnement.

Sa composition, divisée en quatre quarts, se veut comme l'articulation des besoins des partenaires de l'école. Le CEt est ainsi un lieu privilégié pour échanger, débattre, proposer, collaborer autour de la «vie scolaire» et des activités du champ du parascolaire. Il contribue ainsi à la bonne marche de l'établissement, au maintien d'un bon climat scolaire et à la cohérence de la journée de l'enfant-élève.

Le CEt a également un rôle consultatif: il peut être sollicité par les autorités communales ou le DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) et même être chargé de certaines tâches en rapport avec la vie de l'établissement.

### **Le rôle du CEt:**

- il favorise l'**échange d'informations** et permet la **collaboration** entre les autorités locales, la population, les parents d'élèves et l'école;
- il **relaie les besoins** des utilisateurs – usagers et concourt à l'insertion des activités de l'établissement dans la vie locale;
- il **collabore étroitement avec l'école** dans les domaines liés au champ d'action de celle-ci (accueil parascolaire, transports scolaires, horaires, etc.);
- il **appuie l'école** pour l'accomplissement de ses tâches éducatives et formatives, notamment en matière de prévention.

### **Le CEt peut aussi proposer:**

- Des conférences pour les parents;
- Des présentations (lieux, personnes, projets, ...);
- Des sorties de classes (sportives, culturelles, course d'école, sport, fêtes, ...);
- Des ateliers pour les enfants (prévention, préparation à la vie professionnelle, ...).